

LETTRE D'INFORMATION

(juillet 2020)

Chers amis adhérents

Lors du Conseil d'Administration en date du 2 juillet dernier, la composition du bureau de l'association a été modifiée :

- Président : Pierre Monard
- Secrétaire Général : Albert Dauphin
- Trésorière : Brigitte Fondacci (sans changement)

Ces changements se sont effectués à la demande des intéressés et la ligne de conduite de l'Association reste sans changement.



La tendance que nous annonçons dans la lettre d'information de juin s'est malheureusement confirmée : la situation post Covid n'est pas meilleure que celle

d'avant ! Certains jours des records d'affluence et de plaintes sont battus comme s'il y avait un retard de nuisances à rattraper ou que la fermeture partielle de l'aéroport de Nice apporte un surcroît de trafic de jets sur Cannes-Mandelieu. Les vols Nice vers Cannes et Toulon vers Cannes semblent aussi en augmentation !



Une réunion Groupe Technique (G/T) s'est tenue dans les locaux de la sous-préfecture le 22 juin avec les représentants de l'aéroport, de la DGAC et des associations.

A part l'étude d'une potentielle Trajectoire d'arrivée satellitaire Nord-Ouest qui doit faire l'objet d'une attention particulière, force est de constater que le monde "d'après" n'est pas différent du monde "d'avant"

Le problème de base, et qui s'exacerbe, consiste en l'existence de deux mondes qui se côtoient et interfèrent mais ne parlent pas la même langue !

D'un côté le monde aéronautique qui comprend l'opérateur aéroportuaire (société privée à capitaux majoritairement étrangers), les utilisateurs de l'aéroport (Ecoles de pilotage, aéroclubs, opérateurs hélicoptères et jets privés) et la DGAC, dans ses instances diverses, qui régule et contrôle l'activité et la réglementation aéronautique dans un souci de sécurité pour les pilotes et populations survolées mais **sans contraintes environnementales administratives**.

De l'autre côté, le monde ordinaire des riverains, environ 50 000 personnes, survolé par tout le trafic de l'aéroport dans ses 3 composantes (aviation légère, hélicoptères,

jets) et qui subit des atteintes permanentes à sa qualité de vie, sa santé, sa sécurité et son patrimoine.

Le monde aéronautique ne parle qu'en termes de respect de la réglementation (c'est lui qui la décrète) qui permet quasiment de survoler n'importe quel site à n'importe quelle altitude sans qu'il y ait quoi que soit à y redire même quand les trajectoires ne sont pas du tout respectées ou que des survols à très basse altitude (moins de 100 m !) soient constatés au-dessus de zones particulièrement densifiées comme la Bocca centre et son marché.

Le monde ordinaire quant à lui parle en termes de dégradation de la qualité de vie, d'atteinte à l'environnement et à sa santé, de sentiment d'insécurité grandissant, d'iniquité de traitement des citoyens puisqu'un petit nombre de privilégiés peut assouvir un hobby ou arriver en jets privés au détriment d'une vaste majorité de citoyens. Ce monde questionne avec de plus en plus de virulence l'activité de l'aéroport dans une zone aussi densément peuplée et l'utilité de sa présence au centre d'une zone urbaine. Les enquêtes effectuées par les mairies auprès des habitants de La Roquette sur Siagne et de Mougins montrent sans ambiguïté la contestation et la grogne grandissante à ce sujet, de même que les correspondances du SID (Association de Défense de Cannes la Bocca) au maire de Cannes sur l'insatisfaction des habitants de La Bocca qui ont motivé la lettre de M. Lisnard au Secrétaire d'Etat aux transports (voir courrier sur le site www.adna06.fr). Les courriers que vous adressez aussi à l'ADNA montrent une irritation grandissante...

La représentante de l'Etat, quant à elle, ne semble pas avoir pris la mesure réelle des nuisances que subissent les riverains, son rôle se cantonnant à celui d'une animatrice du débat principalement concernée par la forme de la concertation.

Il est temps d'instiller dans la réglementation relative aux survols des contraintes environnementales pour le bénéfice des populations. Ces contraintes n'émaneront pas du monde aéronautique arc-bouté sur des privilèges, qu'il considère acquis et inaliénables, ni de la DGAC qui n'a pas de réelles contraintes en ce sens dans son cahier des charges (hors étude d'une nouvelle trajectoire Nord-Ouest).

Seule l'action conjuguée des élus et des associations de défense peut permettre d'apporter une réponse satisfaisante et immédiate aux attentes de la population !

À ce jour la vraie solution consiste à abandonner la VPT et mettre rapidement en place et en exploitation l'approche RNP AR Nord-Ouest (étude en cours par la DSAC).

En attendant, il faut appliquer de vraies restrictions pour un site industriel, enclavé en milieu urbain dans une zone au foncier contraint. Ci-après quelques propositions non-exhaustives :

✓ **Sur le plan de l'activité**

- Restrictions de plages de fonctionnement pour ménager des périodes de calme les samedis, dimanches et jours fériés, et une période estivale d'avril à fin septembre,

- Restriction d'exploitation pour limiter le nombre de mouvements,
 - Limitation d'implantation d'opérateurs et d'activités pour ceux qui y sont déjà implantés.
- ✓ **Sur le plan aéronautique**, il faut également :
- Durcir les règles de respect d'altitude et de trajectoires tant sur la VPT actuelle que sur les autres trajectoires en instaurant des VPE (Volumes de Protection Environnementales) tels que le préconise l'ACNUSA,
 - Limiter drastiquement les MVL (Manœuvres à Vue Libre) qui permettent à des jets de s'affranchir des règles (telles que des approches à 1000 pieds intercalées entre 2 VPT par exemple),
 - Réglementer et limiter les activités écoles de pilotage et en particulier la pratique des tours de piste (les limitations imposées à Cannes sont ridicules par rapport à Toulouse ou Toussus le Noble).
 - Interdire les survols à basse altitude des zones urbaines (Cannes la Bocca, utilisation piste 4-22 ...)
 - Obtenir que la DGAC (DSAC) ait des objectifs environnementaux intégrés dans ses mandats.

Seul l'équivalent d'un Grenelle local de l'environnement, que l'ADNA appelle de ses vœux depuis plusieurs années, peut apporter un peu de sérénité par des mesures concrètes.

A l'heure de l'après Covid, de la montée en puissance de la prépondérance du respect de l'environnement et de l'urgence climatique déclarée, les citoyens ne comprendraient pas que le monde à venir ressemble à celui d'avant... en pire !

La crise actuelle et les mobilisations locales nous montrent clairement que nous ne pouvons pas compter uniquement sur l'Etat pour nous défendre mais qu'il faut savoir se mobiliser et faire entendre nos voix. Nous devons tous rester vigilants et ne pas baisser la garde si nous voulons préserver notre cadre de vie, notre patrimoine, notre santé et celle de nos enfants. Et qu'on arrête de nous infantiliser en nous racontant tout et n'importe quoi sans qu'aucune amélioration ne soit perceptible...

N'hésitez pas à en parler à vos élus sans oublier de questionner l'utilité de cet aéroport qui présente beaucoup plus de facteurs négatifs que positifs pour les habitants du bassin de vie Cannes-Grasse.

Le Ciel appartient aussi à ceux qui vivent dessous !

Le Président,
Pierre Monard